

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 25 septembre 2015

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 107 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - René AMODRU - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Patrick BORE - Nicole BOUILLLOT - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Nouriati DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Josiane FOINKINOS - Arlette FRUCTUS - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - José GONZALES - Régine GOURDIN - Marcel GRELY - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Daniel HERMANN - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Nathalie LAINE - Albert LAPEYRE - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Bernard MARTY - Florence MASSE - Guy MATTEONI - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Stéphane RAVIER - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - EMMANUELLE SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Cédric URIOS - Lionel VALERI - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Patrick VILORIA - Brigitte VIRZI-GONZALEZ.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT représentée par Vincent COULOMB - Colette BABOUCHIAN représentée par Michèle EMERY - Jean-Louis BONAN représenté par Guy SAUVAYRE - Michel DARY représenté par Lisette NARDUCCI - Eric DIARD représenté par Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - Josette FURACE représentée par Marc LOPEZ - Jean-Claude GAUDIN représenté par Laure-Agnès CARADEC - Louisa HAMMOUCHE représentée par Samia GHALI - Garo HOVSEPIAN représenté par Eugène CASELLI - Paule JOUVE représentée par Bernard MARTY - Fabrice JULLIEN-FIORI représenté par Danielle MILON - Janine MARY représentée par Catherine CHAZEAU - Christophe MASSE représenté par Vincent GOMEZ - Martine MATTEI représentée par Michel ILLAC - Virginie MONNET-CORTI représentée par Isabelle SAVON - Dominique TIAN représenté par Carine ROGER.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

René BACCINO - Mireille BENEDETTI - Marie-Arlette CARLOTTI - Laurent COMAS - Yann FARINA - Albert GUIGUI - Claudette MOMPRIVE - Christyane PAUL - Guy PONTOUS - Roland POVINELLI - Marine PUSTORINO - Maryvonne RIBIERE - Claude VALLETTE - Didier ZANINI - Karim ZERIBI.

Signé le 25 Septembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 28 septembre 2015

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

IPE 002-1357/15/CC

■ Approbation d'une demande de subvention pour une étude pré-opérationnelle de requalification du coeur du technopôle à Marseille 13ème arrondissement DPEATSV 15/13597/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'innovation et à l'économie de la connaissance sur le territoire, Marseille Provence Métropole assure le pilotage et le développement stratégique du Technopôle de Château-Gombert, à travers notamment la création d'une offre immobilière dédiée aux besoins des entreprises innovantes mais aussi la réalisation de grands projets d'infrastructures tels que les travaux d'aménagement du Très Grand Bus (Plan Campus), l'articulation de l'interface Recherche/Enseignement Supérieur/Entreprises et l'appui aux structures d'aides à l'innovation.

Le Technopôle de Château-Gombert regroupe aujourd'hui 8 laboratoires de recherche, deux grandes écoles d'ingénieurs (Centrale Marseille et Polytech Marseille), 170 entreprises dont plus de 50 start-up du numérique, et de nombreux acteurs du soutien à la création d'entreprise : l'incubateur Impulse, la pépinière Marseille Innovation et le pôle de compétitivité Optitec.

Le site est aujourd'hui le siège de nombreuses « success stories » économiques du territoire telles que Provepharm, Capsum, CMR, Cybernétix (groupe Technip) ou encore la start-up Traxens (qui vise le marché mondial de la traçabilité des containers).

Le Technopôle est par ailleurs l'un des sites d'ancrage de la French Tech Aix-Marseille avec la présence de nombreuses startups du numérique et l'implication forte de centrale Marseille.

Situé au cœur d'une ZAC de 180 hectares à vocation mixte (activités et logements) créée en 1988, le Technopôle nécessite aujourd'hui une remise à niveau qualitative des aménagements urbains du cœur de l'opération, en cohérence avec l'excellence et la modernité de ses compétences et de ses ambitions.

Ce constat fait partie des conclusions de l'étude de positionnement et d'attractivité « Technopôle Horizon 2020 » menée en 2015 par la Direction Générale Adjointe Développement Economique de Marseille Provence Métropole et l'ensemble des acteurs du site (laboratoires, écoles d'ingénieurs, entreprises, structures d'aides à l'innovation).

L'enjeu économique de l'attractivité du Technopôle se double d'un enjeu culturel fort, destiné à valoriser la science et la technologie au sein des projets de développement métropolitains.

Le Technopôle a pour ambition de se développer en tant que site d'expérimentation, capable d'illustrer dans sa forme urbaine le caractère innovant des technologies actuelles, la plupart développées sur place par les laboratoires de pointe et les entreprises du site (ville intelligente/SmartCity en termes de mobilité, partage d'information, mobilier urbain, gestion et aménagement écologique des sols/plantations).

En conséquence, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, dans le cadre d'un marché de services, souhaite lancer une consultation pour la réhabilitation du cœur de l'opération du Technopôle de Château-Gombert (diagnostic et proposition de scénarios) afin de renforcer l'attractivité du site auprès des entreprises et son influence au sein du paysage industriel et technologique métropolitain.

Signé le 25 Septembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 28 septembre 2015

Marseille Provence Métropole peut solliciter auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône une subvention au titre du dispositif départemental d'aide à la réhabilitation aux zones d'activités.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Le Code de l'Urbanisme ;
- Le Code des Marchés Publics
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- Le dispositif départemental d'aide à la réhabilitation des zones d'activités du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Que la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole souhaite donner au Technopôle de Château-Gombert les moyens de renforcer son attractivité auprès des entreprises et acteurs de la recherche et de l'innovation, et développer son rôle de tête de réseau au sein de l'écosystème de l'innovation technologique et industriel à l'échelle métropolitaine;
- Que le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône propose dans le cadre de sa politique d'urbanisme un dispositif d'aide aux zones d'activités ;

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvé le principe d'une demande de subvention pour l'étude de requalification du cœur du technopole de Château Gombert auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre du dispositif départemental « aide aux Zones d'Activités » pour un montant le plus élevé possible.

Article 2 :

Monsieur le Président de la Communauté urbaine ou son représentant est autorisé à signer toute pièce utile à la constitution des dossiers de demande de subventions.

Article 3 :

Les crédits nécessaires au lancement de cette étude sont inscrits au budget 2015 de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole – Sous-politique B330 - Article 617 intitulé « Etudes » - Opération « Etude diagnostic aménagement TCG ».

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
Emploi – Enseignement Supérieur
Technopole - Recherches

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Innovation prospective et enseignement
supérieur

Jérôme ORGEAS

Frédéric COLLART

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER